



CGT de la Santé et de l'Action Sociale Nord Pas de Calais et Picardie



mail cgtsasnpdcp@gmail.com tel 03 20 88 17 25 ou 06 84 96 00 80

Ref / PC2020-09

Stéphane JEANMAIRE – 19 mars 2020

Mini Compte rendu de la coordination régionale Hauts de France téléphonée du mercredi 18 mars 2020

Présents :

USD 59 : Philipe CREPEL (région), Nancy PRZYBYLEK, Nour-Eddine AGHANBOU et Thomas DEREGNAUCOURT

USD 60 : Eric COUQ et Stéphane JEANMAIRE

USD 62 : Frédéric BOURGOIS et Claudine GIORGI

USD 02 : excusé

CHU de Lille : Isabelle BOSSEMAN

Pour le Nord :

Un point est fait sur le Médico-social par Nancy, elle nous explique que certains établissements ont fait le choix de laisser des agents chez eux pour le moment mais mobilisable en cas de besoins. Dans le Médico-social les informations arrive par petit bout voir parfois en contradiction

Un point sur le CHU Lille est fait par Isabelle, elle nous explique que les Membres du CHSCT CGT ont inscrit par deux fois dans le RDGI sans avoir de réponse de la direction. Les élèves de médecine, IFSI et IFAS sont mis à contribution pour renforcer dans les services comme le SAMU, se pose la question de leurs rémunérations (heure normale, astreinte ou heures sup). Concernant l'activité actuelle certains services sont fermés mais la direction ne met pas les agents non indispensables en repos avant le pic de la semaine prochaine. Suite au annonce de Macron « nous sommes en guerre » mais rien sur les conditions de travail des agents, certain de nos collègues sont vu dès hier se faire contrôlé et réprimandé car il n'avait pas d'autorisation pour venir prendre leur pose au CHU. Question sur le positionnement des agents en confinement par suspicions ou confirmation d'infection, mais aussi des agents pour garde d'enfants, des agents en télétravail, quelle rémunération ?, retenue sur la prime de service ?

Concernant la chambre mortuaire, la direction a commandé des chambre froide mobiles au vue du pic de décès des prochaines semaines, la direction s'organise aussi pour les rassemblement car les familles viennent à 10 ou 50 personnes et suite a la consigne une seule personne à la fois donc c'est des attroupement sur le trottoir, visiblement ils ont prévu qu'à partir de demain aux alentours du CHU, les militaires et la police seront mobilisés pour dissoudre ces attroupement.

Un point sur les établissements de santé prive est fait par Nour-Eddine, dans son établissement (KORIAN) même problématique pour les masques, la direction les distribue en compte goute. Nous nous préparons à accueillir les patients des hôpitaux public. Nous avons pris contact avec notre délégué centrale pour savoir si on pouvait exercer notre droit de retrait la réponse a été non car c'est le gouvernement qui l'interdit. Concernant la garde des enfants la direction prend en charge les frais supplémentaires.

Pour l'Oise :

Point sur le CHI Compiègne-Noyon : 68 patients covid 19 sont hospitalisé. La direction n'arrive pas à gérer la situation, elle rappelle les médecins et IDE en retraite. Le syndicat CGT a pris la décision d'arrêter l'activité syndical seul 1 camarade qui est le secrétaire du CHSCT reste en activité il fait le lien entre la direction et le personnel car il participe à la réunion de crise journalière. Concernant la chambre mortuaire, elle est saturée car les crématoriums ne peuvent pas assurer les enterrements situation déjà vécue en France en 2003.

Point sur le GHPSO Creil-Senlis : pas d'information pour le moment.

Point sur le CH Beauvais : l'établissement augmente sa capacité lit covid 19 à 78 lits reparti en quatre zones. Pas d'information par la direction le syndicat les reçoit des agents en poste. Concernant les masques FFP2, Mireille et Rodrigue sont intervenue par mail et téléphone ce weekend auprès du chef de cabinet du ministre de la santé pour avoir des réponses ou sont les moyens promis au soignant par le président de la république lors de ses différentes interlocutions. Lundi matin Mireille participer à une réunion des trois FP au ministère du budget, elle a de nouveau interpellé les ministres présent sur la mise en danger des agents par l'état concernant les masques FFP2 périmer. Eric propose de faire parvenir au camarade de la coordination tous les échanges mails et documents (notice constructeur, fiche inrs,...). Le syndicat a interpellé la direction sur les agents des entreprises extérieures qui n'ont aucun EPI fourni par leur employeur. Pour certain service la direction a pris la décision de réduire la présence au minimum comme au service technique seulement l'astreinte présente sur le site. Concernant les agents écartés de l'établissement la direction n'appliquera aucune retenue salariale ou de prime.

Pour le Pas de Calais :

Les étudiants de deuxième et troisième années sont en renfort dans les services comme AS et les premières années comme brancardiers.

Point sur le CH Boulogne sur mer : La direction envisage les 12h dans certain services, fermeture de 9 salles sur les 14 au bloc opératoire. Concernant les agents avec des pathologies la médecine du travail a un discours différents que la loi c'est lien des conflits en ce moment pour faire respecter les droits des agents. Pour les masques un jour c'est obligatoire le lendemain ce n'est pas obligatoire comment réglé le manque dans les hôpitaux.

Suite aux différentes interventions, il a été décidé :

- de prendre contact avec les journalistes pour faire un point sur la situation des hôpitaux et établissements de santé de notre région.
- demander à la FD de redescendre rapidement les informations aux bases.
- de faire des réunions coordination HDF téléphonée au moins deux fois par semaines.
- de faire un Communiqué de Presse et un Compte-Rendu après chaque réunion et de le diffuser en direction de nos bases et la Fédération.

PROCHAINE RÉUNION TÉLÉPHONÉE
Vendredi 21 mars 2020 de 13h00 à 14h30 maxi

Les codes vous seront envoyés le matin